



- Le 31 mai 2020, l'artiste Christo décédait sans avoir pu empaqueter l'Arc de Triomphe, son dernier projet. Finalement, c'est à titre posthume que la performance s'est déroulée. Le monument parisien a été recouvert de plus de 25 000 mètres carré de tissu recyclable en polypropylène d'un agent bleuté et 7 000 mètres de corde rouge. Dirigé en collaboration avec le Centre Pompidou et le centre des monuments nationaux, le projet, d'un coût de 14 millions d'euros a été entièrement autofinancé grâce à la vente d'œuvres originales de Christo.
- À l'approche de la COP26 (la conférence internationale sur les changements climatiques) qui se déroulera du 1er au 12 novembre à Glasgow, les plus gros émetteurs de CO2 que sont la Chine et les États-Unis redoublent d'initiatives. Le président Xi Jinping a annoncé que la Chine ne contribuerait plus aux financements internationaux de centrales à charbon. Joe Biden de son côté, multiplie les annonces écologiques avec, entre autres choses, la mise en route de bus scolaires électriques.
- Depuis le début de la crise sanitaire, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des entreprises particulièrement touchées. Le fonds de solidarité a permis d'indemniser environ 2 millions d'entreprises pour un montant de plus de 36 milliards d'euros. Les plus concernées ont d'abord été les entreprises de l'hébergement et de la restauration (12,6 milliards d'euros).
- La question de stimuler l'open data des données publiques était l'une des priorités du Gouvernement. La Cour de cassation et le Conseil d'Etat ont chacun sur leur site respectif, mis à la disposition des contribuables de nombreuses décisions de justice, agrémentées de nouvelles fonctionnalités de recherches. Évidemment, un système a été élaboré pour occulter la diffusion d'un élément « permettant d'identifier les parties » comme les plaques d'immatriculation ou les numéros de téléphone.
- Toutes les marques de la mode luxe détenues par le groupe Kering (Saint Laurent, Gucci, Balenciaga, etc.) n'emploieront plus de fourrure animale à partir de 2022. Les associations de défense du bien-être animal saluent la décision, qu'ils considèrent historique. D'autres marques, n'appartenant pas à Kering, avaient déjà annoncé la fin de l'utilisation de la fourrure, comme Prada, Burberry ou Armani.
- Suite à une enquête du Wall Street Journal à son encontre, Instagram a annoncé prendre des mesures contre l'image négative qu'ont les adolescents de leurs corps. Le Wall Street Journal a révélé des propos tenus par les salariés de la plate-forme : « 32 % des adolescentes disent que lorsqu'elles se sentent mal dans leur corps, ce sentiment empire en allant sur Instagram. » Plus grave, Instagram pourrait être une des causes du suicide d'adolescents : « 13 % des utilisateurs britanniques et 6 % des utilisateurs américains ont attribué leur envie de se tuer à Instagram. ». Aux États-Unis, une enquête a été ouverte pour déterminer la responsabilité du réseau social.
- L'ancien Président algérien, Abdelaziz Bouteflika a été inhumé à Alger, au cimetière d'El Alia, aux côtés des héros de l'indépendance. L'ancien président (1999-2019) avait été contraint à la démission en 2019 après deux mois de manifestations massives du mouvement Hirak.
- Le DTS (Droit de Tirage Spécial), avoir de réserve internationale qui a été créée par le FMI en 1969, est venu à la rescousse des pays africains. Nombreux sont les états du continent à avoir puisé dans leur réserve de liquidités, notamment en Afrique du Nord, ou les économies dépendantes du tourisme et du pétrole ont enregistré de fortes baisses dues à la pandémie.

LA FIN DU RAPPEL À LA LOI

Le garde des Sceaux, Éric Dupont- Moretti a annoncé que le rappel à la loi allait être remplacé par l'avertissement pénal probatoire. Ce nouveau dispositif sera voté définitivement dans le cadre du projet de loi Confiance en l'institution judiciaire. Cette mesure intervient alors que la Chancellerie estime que trop de rappels à la loi sont prononcés : en 2019, ce n'est pas moins de 270 000 rappels à la loi qui ont été émis soit un tiers de la réponse pénale. L'avertissement pénal probatoire ne concerna que les infractions légères (comme les dégradations) et ne pourra être prononcé pour les personnes déjà condamnées.

LA CRISE DES SOUS-MARINS

Le 15 septembre, l'Australie a rompu un contrat (de 56 milliards d'€) conclu avec la France et portant sur la fourniture de 12 sous-marins conventionnels. L'Australie a en effet annoncé qu'ils allaient laisser la construction des sous-marins aux technologies américaines et britanniques dans le cadre d'une alliance de sécurité entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a évoqué une « crise grave » tout en dénonçant « une rupture majeure de confiance » entre la France, les États-Unis et l'Australie. En conséquence directe de cette rupture de contrat, les négociations, entre Canberra et Bruxelles à propos d'un accord de libre-échange (ALE) ont été reportées.

CLÔTURE DU BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ

Le 14 septembre 2021, le président de la République Emmanuel Macron s'est rendu à l'école nationale de police de Roubaix pour la clôture du Beauvau de la sécurité. Annoncé par le Président en décembre 2020, le Beauvau de la sécurité a démarré le 25 janvier 2021 et avait comme objet la concertation de profils variés sur des thèmes identifiés comme particulièrement importants et liés à la sécurité (lien police-population, formation, recrutement, contrôle interne, etc.). L'objectif : prendre des mesures sur du court, du moyen et du long terme. Voire du très long terme puisque lors de la clôture, le Président a souhaité « penser la police et la gendarmerie de 2030 » grâce à l'élaboration d'une loi de programmation et d'orientation pour la sécurité intérieure (LOPSI) présentée en janvier 2022.